

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 93.00.683.005.1 DU 1ER SEPTEMBRE 1993

Dispositif électronique de mesure et d'asservissement ADN Pesage modèle Bb pour doseuses pondérales

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANT

ADN Pesage, ZAC Paris-Nord II, Bât. Evolic 2,
Porte 205, 22, avenue des Nations, 93240 Ville-
pinte.

CARACTERISTIQUES

Le dispositif électronique de mesure et d'asservissement ADN Pesage modèle Bb est constitué par :

1) Un dispositif indicateur numérique dont le principe de mesure est basé sur celui d'un convertisseur analogique-numérique dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur.

Ses caractéristiques métrologiques sont fixées comme suit :

- impédance minimale de charge de l'alimentation : $Z = 40 \Omega$
- tension continue d'alimentation des capteurs : $U = 10 V$
- échelon de tension minimal : $u = 1,7 \mu V$
- nombre maximal d'échelons : $n = 6\ 000$
- nombre maximal de mesures réalisées par seconde : 50.

2) Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un ou plusieurs capteurs à jauges de contrainte qui doivent avoir fait l'objet d'une autorisation d'établissement de fiches techniques et dont les caractéristiques sont compatibles avec celles précitées de l'indicateur numérique.

3) Les dispositifs suivants :

- dispositif de mémorisation des données,
- dispositif semi-automatique de mise à zéro,
- dispositif semi-automatique de tare,
- dispositif de suppression de tare,
- dispositif indicateur de stabilité,

- dispositif indicateur d'affichage de données autres que le poids,
- dispositif d'affichage des indications principales et secondaires,
- dispositifs d'entrée-sortie permettant la connexion avec des éléments extérieurs,
- dispositif de prédétermination des seuils.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

Toute doseuse pondérale équipée du dispositif électronique de mesure et d'asservissement ADN Pesage modèle Bb doit faire l'objet d'une procédure d'approbation de modèle.

Cette obligation ne s'applique pas aux doseuses pondérales approuvées ou en cours d'approbation, lorsqu'elles sont déjà en service et transformées ou modifiées sur leur lieu d'installation.

ANNEXES

Notice descriptive.

Plan de scellement n° 6011-1.

Photographie n° 6011-2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

NOTICE DESCRIPTIVE

Dispositif électronique de mesure et d'asservissement ADN Pesage modèle Bb pour doseuses pondérales

I - PRESENTATION

Le dispositif électronique de mesure et d'asservissement ADN Pesage modèle Bb pour doseuses pondérales comprend un dispositif indicateur qui se décompose selon les éléments suivants :

- la carte principale,
- la carte entrées-sorties,
- la carte affichage.

Ces cartes sont interconnectées entre elles par des nappes de fils électriques.

1) Carte principale

Descriptif.

La carte se décompose de la manière suivante :

- 1 alimentation générale,
- 1 alimentation capteurs,
- 1 circuit réalisant l'amplification, le filtrage et la conversion du signal,
- 1 mémoire RAM contenant les données,
- 1 mémoire ROM contenant le programme,
- 1 unité de traitement logique et mathématique.

2) Carte entrées-sorties

Descriptif.

On peut distinguer sur cette carte :

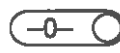



- 1 circuit d'adressage,
- 1 interface dialogue,
- 1 interface sortie contacts de relais de seuils,
- 1 interface de sortie analogique du poids,

- 1 interface recevant les entrées impression, tare semi-automatique, suppression de tare, demande de zéro centré.

3) Carte affichage

Descriptif.

Les voyants indicateurs :

-  Allumé, indique "zéro centré" ;
-  Allumé, indique qu'une tare semi-automatique est en action ;
-  Allumé, indique la stabilité du poids au quart d'échelon ;
-  Allumé, indique que l'afficheur contient une valeur qui n'est pas un poids mesuré.

L'afficheur principal :

Il peut afficher 6 chiffres électroluminescents. L'affichage peut comporter, zéro, une ou trois décimales. Le chiffre le plus à gauche peut afficher le signe moins.

Le clavier :

Il comporte les 5 touches suivantes :

Touche d'ouverture et de fermeture des menus :

- Lorsque l'interrupteur de scellement est glissé vers le capteur : accès au menu permettant de prédéterminer les valeurs des points de coupure des débits.
- Lorsque l'interrupteur de scellement est glissé à l'opposé de la prise capteur : accès au menu des paramètres métrologiques.



Demande de zéro centré :

- Si pas de menu ouvert : mémorise la valeur du poids brut comme zéro centré si celle-ci est comprise dans la plage de 4 % de la pleine échelle.
- Si un menu est ouvert, cette touche permet d'avancer dans le menu pour consulter ou modifier une donnée.



Demande de suppression de tare :



- Si aucun menu n'est ouvert, provoque l'annulation de la tare éventuelle en action, le voyant "Net" s'éteint.
- Si un menu est ouvert, permet de reculer dans le menu.

Demande de tare semi-automatique :



- Si aucun menu n'est ouvert, le poids brut est mémorisé en tant que tare, l'affichage indique "zéro net".
- Si un menu est ouvert, permet de sélectionner un chiffre de l'affichage. Le chiffre sélectionné clignote.

Demande d'impression :



- Si aucun des menus n'est ouvert, déclenchement de l'impression et mise à jour du totalisateur de pesées.
- Si un menu est ouvert, le chiffre clignotant est incrémenté.

II - SCHEMEMENT

Le scellement est obtenu par le passage d'un fil plombé immobilisant l'interrupteur de réglage et la prise capteurs.

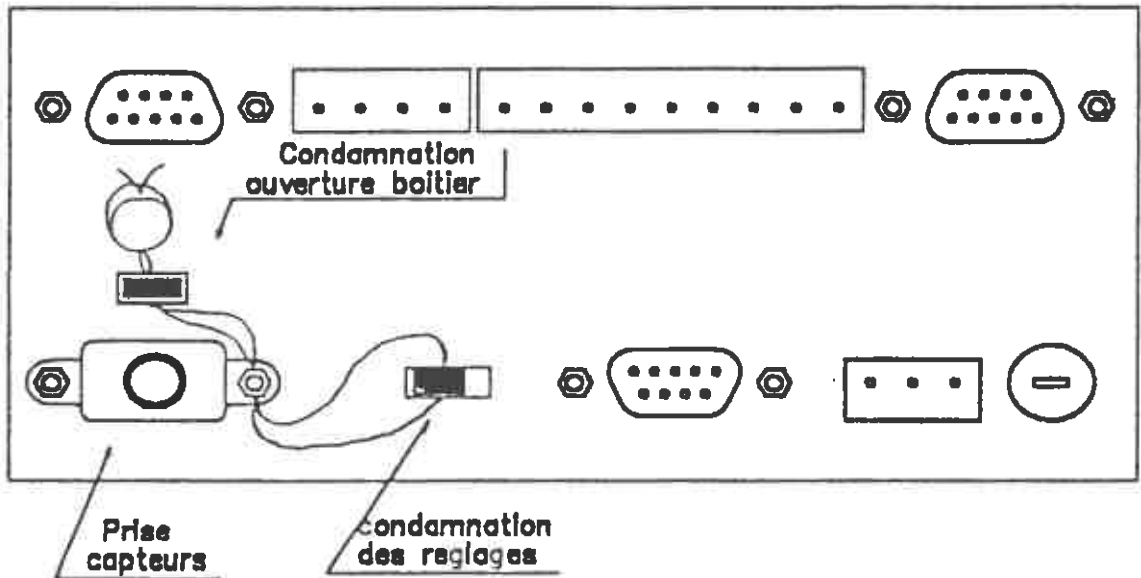
Le fil perlé rend impossible aussi le démontage de l'indicateur en passant dans une languette solidaire de la face avant, qui débouche sur la face arrière.



■ N° 6011-1

DISPOSITIF ELECTRONIQUE DE MESURE ET D'ASSERVISSEMENT ADN PESAGE Bb POUR DOSEUSES PONDERALES

Plan de scellement



■ N° 6011-2

DISPOSITIF ELECTRONIQUE DE MESURE ET D'ASSERVISSEMENT ADN PESAGE Bb POUR DOSEUSES PONDERALES

